



Lion-sur-Mer : un nouvel aménagement pour la rue du Maréchal Foch

La rue du Maréchal Foch, nouvellement réaménagée, est inaugurée ce jour par la Communauté urbaine Caen la mer, la commune de Lion-sur-Mer et leurs partenaires. Débuté en 2023, ce projet a permis de transformer en profondeur cet espace urbain en conciliant sécurisation des déplacements, désimperméabilisation des surfaces et valorisation du patrimoine.

UNE TRANSFORMATION DU CŒUR DE BOURG :

Initié par Dominique Régeard, ancien maire de Lion-sur-Mer décédé en janvier 2024, ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants en réaménageant le cœur de bourg. L'aménagement s'étend de la rue Joseph Pasquet au boulevard Paul Doumer. Il comprend aussi la place Félix Leclerc, la rue des Vives Terres et l'impasse des Falaises.

La rue du Maréchal Foch ; longue de 313 mètres, a par ailleurs fait l'objet d'un transfert de domanialité de la voirie du Département vers la Communauté urbaine.

UN CHANTIER EN PLUSIEURS ÉTAPES :

Les travaux ont débuté à l'automne 2023 avec la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Ils se sont poursuivis en 2024 avec l'enfouissement des réseaux aériens, puis avec les aménagements de voirie et d'espaces publics entre septembre 2024 et mai 2025.

UN CADRE DE VIE APAISÉ :

La circulation a été repensée pour profiter à l'ensemble des usagers. Une zone de rencontre a été mise en place sur l'ensemble du périmètre, avec une voie partagée entre piétons, cyclistes et automobilistes. L'objectif : sécuriser les modes de déplacement doux tout en maintenant l'offre de stationnement.



UN ESPACE PUBLIC VÉGÉTALISÉ :

Le projet répond également à la politique environnementale de la collectivité. Sur la place Félix Leclerc, un tiers de la surface a été désimperméabilisé : agrandissement de l'îlot planté, création de stationnements enherbés, et végétalisation des espaces résiduels. Des plantations en pied de mur ont également été réalisées par les services techniques de Caen la mer. L'éclairage a été entièrement renouvelé avec des candélabres LED, et l'enfouissement des réseaux a permis une lecture plus harmonieuse de l'espace.



FINANCEMENT :

Coût global de l'opération : 1 044 651€ HT

- Préfecture du Calvados – DSIL : subvention de 123 425€ HT
- Département du Calvados : 49 959€ HT
- Communauté urbaine Caen la mer : 314 427€ HT
- Eau du bassin caennais : 179 453€ HT
- SDEC : 186 243€ HT
- Lion-sur-Mer : 191 144€ HT